

# Avec un mauvais rabet, on fait du mauvais boulot

L'adage bien connu des artisans, disant que «quand on utilise le mauvais outil pour faire un travail, on obtient forcément un mauvais résultat», trouve une résonance particulière en matière de projets immobiliers en Suisse et plus particulièrement dans le Canton de Vaud, où l'on observe une tendance préoccupante à l'utilisation détournée des droits populaires. Le Mont-sur-Lausanne offre un cas d'étude illustratif. Dans cette commune, un plan d'affectation validé par la Commune et le Canton a été approuvé en 2006, sans qu'aucun référendum ne soit lancé, à l'époque, pour s'y opposer. Par la suite, des particuliers ont décidé de contester le projet devant les tribu-

naux. Finalement, suite à une longue bataille judiciaire infructueuse, les opposants ont opté pour une initiative en 2022, dans le but manifeste de rejeter le projet validé par les autorités politiques et judiciaires. Cette démarche tardive et inappropriée révèle une méconnaissance ou un contournement des principes démocratiques, où l'initiative est maladroitement utilisée pour atteindre un objectif normalement réservé au référendum. Ce phénomène se heurte notamment à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), qui impose des directives claires en matière de densification des zones urbaines, en réponse à des défis tels que la pénurie de loge-

ments. Dans un tel contexte, l'initiative populaire, même si elle est votée, pourrait se voir éclipsée par les impératifs légaux fédéraux, mettant en lumière une limitation de la souveraineté populaire locale face à la législation fédérale. L'utilisation inadéquate des droits populaires, notamment l'emploi d'initiatives pour des fins d'opposition, soulève des questions fondamentales sur la santé de la démocratie directe suisse. Elle crée une situation paradoxale où la volonté du peuple, exprimée à travers



DR

un outil démocratique détourné de sa fonction première, peut se trouver en contradiction avec des obligations légales de l'autorité cantonale, conduisant à une possible frustration citoyenne et à une érosion de la confiance dans les mécanismes démocratiques suisses. Décidément et définitivement, en démocratie directe comme dans un atelier, on ne fait du bon boulot que lorsqu'on utilise les bons outils.

*Valentin Pisa,  
associé chez GEFISWISS*